

**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**QUE l'Assemblée nationale réitère sa position quant à l'importance de maintenir le questionnaire long de l'Enquête nationale pour répondre aux besoins essentiels en terme de données socioéconomiques et pour obtenir des données statistiques fiables, notamment en ce qui a trait aux petites municipalités et qu'elle demande au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision dont les conséquences sont majeures.**

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 15 MAI 2013.**

**Québec, ce quinzième jour de mai 2013**

  
**MICHEL BONSAINT**  
**Secrétaire général de l'Assemblée nationale**

